

RAPPORT DE PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2013

01 - RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FÉVRIER 2013

Mr le Maire demande au Conseil Municipal s'il a des remarques à formuler sur le rapport du conseil du 07 Février 2013. Aucune remarque.

02 - DÉLIBÉRATION POUR HONORER LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE 1422-20 DU CGO

- ADESION ANIMACHAÏS POUR UN MONTANT DE 18724 €
- CONTRAT D'ASSÉNIEMENT À COURT TERME POUR LA VERIFICATION DE SECURITE DES COMPLETS EN COMPLEXE DE MONTANT DE 480 € HT ET DU COMPLEXE D'ADRESSES POUR 6610 €
- APRES CONSULTATION, AVOIR DE 3 VOTANTS OUI, MONTANT TRONC DANS LE CAS DE NON-VALIDATION DE LA VOTE GÉNÉRAL POUR UN MONTANT DE 4215 € HT
- CONTRAT DE LOCATION D'UN COFFRE POUR SÉCURITÉ MATERNELLE DU CRANFAC POUR UN MONTANT DE 207 € HT (MONTANT RÉEL 100 €) COFFRE NOIR ET BLANC INCLUSE C. HT ET COFFRE NOIR ET BLANC POUR 23 MONTANTS
- CONTRAT D'ASSÉNIEMENT À COURT TERME POUR LA VERIFICATION SÉCURITÉ DE LA SECURITE DES PLANCHES DE L'EDUCATION DU PALAIS DES ARTS POUR UN MONTANT TOTAL DE 1500 € HT
- CONTRAT PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SECURIFORM POUR LE Fourniture DE PERSONNEL TENEUR ET DU PAYSAGE DES ARTS DE MONTEAU SECURITE OMBREMENT ELECTRIQUE POUR MONTANT... POUR UN MONTANT TOTAL DE 6330 € HT

03 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Voir document en joint vote : 5 abstentions

04 - COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - AFFILIATION DU SERVICIAI

Après étude et accord de la commission des finances, il sera proposé au conseil municipal d'effectuer l'affiliation de la section de fonctionnement à la section d'investissement à savoir 985 087,83 Euros soit 3 811 926,10 francs vote : unanimité

05 - COMPTE DE GESTION 2012 DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR

Il sera proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion de Monsieur le Percepteur, qui rapporte les observations et remarques relatives au compte administratif de la commune vote : unanimité

06 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Après étude et accord de la commission des finances, il sera proposé au conseil municipal d'accorder la subvention suivante :

- 250 € à l'association de défense des matériels de GREEN SOFA
 - 1 500 € à la CASP section CAP ARENA pour l'organisation de la 2ème Cap Arena (tournoi de jeu en réseau) au profit des arts au mois de mai 2013
 - 500 € de secours pour l'association Trésca
 - 20 000 € à la FSCF pour l'organisation des Bata 2013
 - 25 € à l'association des parents de France
 - 1 500 € au FACF région Dunqueres
- vote : unanimité soit 5 abstentions pour Cap Arena

07 - CREDITIS SCOLAIRES 2013-2014

Depuis de nombreuses années, le Conseil a décidé d'assurer la gratuité totale pour les enfants fréquentant les écoles primaires et maternelles de notre ville. Pour l'année scolaire 2013/2014, après avoir réglé une question avec les directeurs d'école, il sera proposé au conseil de fixer les crédits scolaires permettant de supporter cette décision. vote : unanimité

08 - REFORME DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - DECISION

La décision municipale n° 2013-77 du 24 février 2013 prévoit une nouvelle organisation de temps scolaire. Cette réforme a été appliquée de droit en 2013 mais la tâche prévoit une possibilité de reporter l'application en 2014.

Suivi à une réunion organisée avec l'ensemble des directeurs d'école il sera proposé au Conseil Municipal de débattre afin d'appliquer cette réforme dès la rentrée de septembre 2013.

Par conséquent, il sera proposé au Conseil de débattre afin d'entériner la nouvelle organisation de temps scolaire qui sera mise en place dès la rentrée 2013 dans l'ensemble des écoles de Capellen-Garde. vote : unanimité

09 - AQUEL FERROVIAIRE - MISE EN PLACE

Avec la mise en place de la nouvelle organisation de temps scolaire, 06 nouveaux postes ont apparus et ce qui concerne le mode de garde des enfants fréquentant les écoles communales.

Une étude qui est en phase d'achèvement a été menée pour mettre en place dans chaque groupe scolaire (à un coût prévisionnel de 100 000 €).

Il sera proposé au Conseil de débattre afin d'accepter la mise en place de ce nouveau service. Il sera également proposé au Conseil de solliciter la CAF afin d'inscrire cette nouvelle action dans le cadre du Contrat École-Jeunes afin d'obtenir les financements correspondants. vote : unanimité

10 - MODIFICATION CENTRE APSA - FIELDS ANNUELIS

A la suite d'une réunion de la grille indiciaire de la mise en œuvre de la fonction publique territoriale, il est demandé de proposer au Conseil de modifier la détermination prise pour l'organisation des centres APSA 2013 afin d'actualiser les indices de rémunération conformément à la nouvelle grille. vote : unanimité

11 - ORGANISATION PLINE CHAMBER FUNERAIRES - MODIFICATION

Par délibération du 07 octobre 2010, il a été décidé de voter à Monsieur Fink adjoint d'une société de pompes funèbres, une partie (50%) de la propriété cadastrée AC 426, 427 rue de l'église, afin de réaliser un autre bâtiment au profit de la société. Cette partie est inscrite au P.L.U. Il est demandé de modifier le contrat de location à durée déterminée (7200) pour une durée indéterminée. Suite à un accord avec les propriétaires, une proposition de contrat d'occupation de la parcelle a été élaborée. Fixe une partie du terrain cadastré AC 426 pour un montant de 72 000 € HT. vote : unanimité

12 - INVESTISSEMENT BOULEVARD MONSIEUR DE BIEF DU HOUSSEY POREL - DENOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE

Dans le cadre du lotissement aménagé par la société Bouygues Immobilier (22 logements) rue de l'église Porel, une nouvelle rue sera aménagée pour desservir une nouvelle habitation.

Il sera proposé au Conseil de désigner cette nouvelle rue. vote : unanimité

13 - LOCATION D'UN LOGEMENT DE FONCTION

Suite au départ de M. Lantz du logement situé au 08 rue du Crapah, une nouvelle rue sera aménagée pour desservir une nouvelle habitation.

Il sera proposé au Conseil de débattre afin d'accepter cette demande et de fixer le montant du loyer correspondant.

Il sera proposé au Conseil d'autoriser Mr le maire à signer ce bail. vote : unanimité

14 - COMPOSITION DU PROCHAIN CONSEIL DE LA DUD

La loi n° 2010-1663 du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales a prévu, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux (mars 2014) de nouvelles règles de répartition des sièges entre communes et de celui du Conseil de Communes.

Il sera proposé au Conseil de débattre sur ces nouvelles dispositions. vote : unanimité

15 - ADJOINT AU MAIRE - DECISION

Par arrêté pris par le Maire, il a été mis fin aux délégations consenties à Mr Kythe Jean-Claude, Adjoint au Maire, qui avait en charge le travail.

Suivi de la suite de cette délégation, il sera proposé au conseil municipal de débattre afin de nommer ou pas Mr Kythe dans son poste d'Adjoint.

Si le Conseil décide de ne pas le maintenir dans son poste il sera proposé au conseil de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint pour le remplacer.

vote : 2 voix contre, 1 nouvel adjoint Bernard BRESLIVE.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

BILAN DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011	Charges à caractère général	3 429 903,54
012	Charges de personnel	2 232 787,39
014	Amortissement de produits	1 747,00
016	Autres charges à caractère courant	1 272 780,18
042	Charges financières	192 448,48
07	Charges exceptionnelles	477,2
042	Opérations d'ordre	263 187,02
TOTAL		8 883 485,81

RÉCETTES

013	Attributions de charges	0,00
76	Produits et ventes divers	177 42,66
72	Impôts et taxes	2 382 809,05
74	Dons et participations	3 549 479,98
75	Autres produits de nature courante	18 322,46
76	Produits financiers	375,26
77	Produits exceptionnels	136 797,18
042	Opérations d'ordre	200 424,95
TOTAL		5 466 155,58

BILAN DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

R	5 466 155,58
D	8 883 485,81
	3 417 330,23

Soit un excédent pour la section de 3 417 330,23 €

BILAN D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

16	Équipement et biens matériels	470 864,63
28	Immobilisations incorporelles	3 538,89
21	Immobilisations corporelles	348 059,45
27	Autres immobilisations financières	6 232,45
048	Opérations d'ordre	200 624,65
041	Opérations patrimoniales	42 909,08
TOTAL		1 089 314,13

RÉCETTES

10	Produits et fonds divers	777 924,13
16	Équipement et biens matériels	4 843,26
27	Autres immobilisations financières	8 437,87
040	Opérations d'ordre	363 137,02
041	Opérations patrimoniales	67 582,86
TOTAL		1 189 930,88

BILAN DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

R	1 189 930,88
D	1 089 314,13
	100 616,75

Soit un excédent pour la section de 100 616,75 €

RÉSULTAT DE CLOTURE 2012

Excédent d'investissement 2012	=	102 458,99
Excédent de fonctionnement 2012	=	3 417 330,23
Excédent d'investissement 2011	=	485 885,78
	=	3 995 674,99

Résultat net de clôture pour 2012 : 3 995 674,99 €